

**ORGANISATEUR(S) :** GUID'ASSO - COLLECTIF FORMATION DES BÉNÉVOLES CREUSE

**THÈME :** LA GESTION DE PROJET, LA FORMATION SUR UN DOMAINE SPÉCIFIQUE (MÉDICO-SOCIAL, SPORT,...)



Initiation



Gratuit



4h



Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation vise à fournir les connaissances et les compétences nécessaires pour bien organiser un événement culturel.

Elle s'articulera en 4 temps : 2 temps théoriques de 3h à l'automne (module 1 et module 2), puis une journée complète au printemps pour amorcer les projets, et enfin une journée « Concert témoin » avec la mise en place d'un événement culturel grandeur nature à la Naute.

Ce premier module sera structuré autour des axes suivants :

### 1. Définir une programmation artistique

#### 1.1 Comment programmer ?

Analyse des besoins et des attentes du public : Étudier le profil du public participant pour adapter la programmation.

Recherche d'artistes et de spectacles : Identifier des artistes et des spectacles correspondant à l'événement. Trouver des bookers et boîtes de production.

#### 1.2 Structure ressources sur le département creusois

Réseau local d'artistes, de compagnies, de groupes : Identifier les ressources artistiques présentes dans le département.

Partenariats avec des associations culturelles locales : Travailler en collaboration avec des structures locales pour renforcer la programmation.

#### 1.3 Licences d'entrepreneur du spectacle vivant (1, 2, 3)

Explication des différentes licences : Comprendre les spécificités et les obligations des licences 1, 2 et 3.

Procédure d'obtention : Démarches administratives pour obtenir les licences nécessaires.

#### 1.4 Définitions et types de collaborations

# FORMATION À LA BONNE ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT CULTUREL – MODULE 1

Production, coréalisation, coproduction : Définir chaque terme et comprendre les différences.

Avantages et inconvénients : Analyser les implications financières et logistiques de chaque type de collaboration.

## 1.5 Contrats et conventions

Contrats de cession : Rédiger et comprendre les termes d'un contrat de cession artistique.

Sociétés en partage ou conventions : Structurer les accords de partenariat et de partage des bénéfices.

## 1.6 GUSO et cachets

Utilisation du GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) : Explication du fonctionnement et des avantages pour les organisateurs.

Calcul des cachets : Déterminer les rémunérations des artistes en fonction des conventions collectives et des obligations légales.

## 2. Aspects administratifs et logistiques

### 2.1 Déclaration à la Mairie ou Préfecture

Procédures et délais : Démarches à suivre pour déclarer l'événement auprès des autorités locales.

Documents nécessaires : Liste des pièces à fournir.

### 2.2 Mise en place de la billetterie

Choix des plateformes de billetterie : Sélectionner les outils et services pour gérer la vente des billets.

Suivi des ventes : Utilisation des logiciels pour suivre les ventes en temps réel.

### 2.3 Taxes sur la billetterie

Centre National de la Musique (CNM) : Explication des taxes et contributions obligatoires.

Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM) : Gestion des droits d'auteur.

Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) : Particularités des taxes pour les spectacles dramatiques.

### 2.4 Budget prévisionnel et frais annexes

Élaboration du budget prévisionnel : Anticiper les dépenses et les recettes.

Frais annexes : Planification des coûts supplémentaires (hébergement, repas, transport, bar, rider technique).

### 2.5 Services et logistique

Banque et financement : Gestion des finances et recherche de sponsors.

Communication : Quels outils utilisés pour élaborer une communication efficace

Sécurité : Engagement de services de sécurité pour l'événement.

Gestion des déchets : Organisation des gobelets réutilisables et des poubelles pour l'événement.

### 2.6 Demande de débit de boisson

# FORMATION À LA BONNE ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT CULTUREL – MODULE 1

Procédure : Démarches pour obtenir une licence de débit de boisson temporaire.

Réglementation : Respect des lois locales sur la vente d'alcool.

## Conclusion

Cette formation fournira aux participants les outils et les connaissances nécessaires pour organiser avec succès un événement culturel, en respectant les aspects artistiques, administratifs, financiers et logistiques.



### DATE(S) DE LA FORMATION

**28 septembre 2024**  
9h-15h

### LIEU DE LA FORMATION

La Source, 4 rue du Faubourg Bonnet  
23110 Evaux-les-Bains

### POUR S'INSCRIRE

-  07 52 05 98 35
-  fdb23@protonmail.com
-  <https://formations-benevoles-nouvelleaqu...>

### STRUCTURE FORMATRICE

-  Guid'Asso - Collectif formation des bénévoles Creuse
-  [Voir la présentation de cette structure](#)

Formation financée par :

